



REPUBLIQUE

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 077-217704949-20260219-DELIB2026_0009-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 06/02/2026	Le dix-neuf février deux mille vingt-six à vingt heures trente,
Date d'affichage 19/02/2026	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel DESSOGNE, Maire Adjoint en charge des Finances.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....13 Votants.....18	<p>Etaient présents(es) : Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Eric SAINT SEBASTIEN, Pascale PALARD, Michel DOYEN, Valérie BOCQUEL, Olivier BEUDAERT, Josiane PACHOLKI, Sébastien DERREUMAUX, Alain GUYONNET, Geneviève DARGNAT et Hermann TYNDAL et Adeline FAIDER-LOGET formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés avec procuration : Alain MOMON pouvoir à Brigitte GOUYON Elisabeth FRONTIN pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN Régine BRAUN pouvoir à Valérie BOCQUEL Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Hermann TYNDAL Gerty EMBOULÉ pouvoir à Daniel DESSOGNE</p> <p>Absent(s) : Daniel PIGNOT, Maud THOURY, Nassima VIGUIER, Sébastien PELLERIN, et Nicolas POUZET</p>
Réf : 2026-009 Objet : Tarifs communaux 2026 L'Adjoint au Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 19/02/2026 et qu'elle a été rendue exécutoire le 19/02/2026 L'Adjoint au Maire en charge des Finances	Secrétaire de séance : Michel DOYEN

Réf : 2026-009- Tarifs communaux 2026

Entendu Monsieur le Maire,

- RAPPELER l'augmentation de 2 % l'année dernière sur les tarifs des concessions cimetières,
- PROPOSER à l'Assemblée l'augmentation de + 1% à compter du 19 février 2026, sur les concessions dans les deux cimetières et sur les locations de salle, à savoir :

CIMETIERE	Montant
Concession : 30 ans	249 €
Concession : 50 ans	374 €
Columbarium : 15 ans	387 €
Columbarium : 30 ans	548 €
Cavurne : 15 ans	155 €
Cavurne : 30 ans	308 €
Plaque de fermeture	134 €
Plaque pour la stèle du « Jardin du Souvenir »	88 €
LOCATIONS de SALLES	Montant
Location de la salle polyvalente et de la Maison des Associations du vendredi 18 h au dimanche 18 h	579 €
Location de la vaisselle à la Maison des Associations	62 €
Location à la Maison des Associations pour 24 h maximum	348 €
Location à la Maison des Associations pour une réunion de 3h maximum en journée ou en soirée pour des associations ou entreprises extérieures	58 €

Après débat, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents ces nouveaux tarifs à compter du 19 février 2026.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 19/02/2026

Monsieur Daniel DESSOGNE,
Maire Adjoint en charge des Finances

Secrétaire de séance : Michel DOYEN

